



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
Ardennes



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ

1

Présentation du territoire d'intervention du CES et des caractéristiques de la population

2

Présentation générale du CES

3

Présentation générale de la population reçue

4

L'activité selon les orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG : 2018-2022)

5

Les principaux dépistages réalisés au cours de l'année 2022

Annexes

INTRODUCTION

Le CES, acteur de la gestion du risque

Les Centres d'Examens de Santé (CES) du régime général de l'Assurance Maladie assurent le développement des offres de prévention de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et contribuent à réduire les inégalités de santé.

Les offres de prévention proposées dans les CES sont développées pour apporter une cohérence et une complémentarité aux médecins traitants.

Les Examens de Prévention en Santé ont encore été réalisés cette année dans le respect des consignes sanitaires même si celles-ci ont été un peu allégées.

L'offre de bilans délocalisés a repris sur les sites de Rethel, Sedan, Revin et également Vouziers où 272 Examens de Prévention en Santé ont été réalisés.

L'arrivée en début d'année de trois nouveaux médecins temps partiel a donné une bouffée d'oxygène au médecin responsable qui assurait seule l'activité médicale depuis juillet 2021.

Par manque de médecin formé, notre programme d'Éducation Thérapeutique du Patient Diabétique de type II a dû être suspendu momentanément.

Le Centre d'Examens de Santé a poursuivi son implication dans le projet transfrontalier franco-belge soutenu par INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen, dénommé SATRAQ (Sensibilisation et Action Transfrontalière pour une réduction de la consommation de l'Alcool au Quotidien), décliné sur trois années (2020 – 2022).

Celui-ci se penche sur ces habitudes de vie qui s'installent souvent insidieusement et qui représentent des facteurs de risque pour notre santé.

L'année 2022 a été consacrée plus particulièrement à une sensibilisation grand public par le biais de campagnes d'affichage, spots radio et vidéo ainsi qu'aux actions de terrain et ce de part et d'autre de la frontière franco-belge.



Le Centre d'Examens de Santé de la CPAM des Ardennes

CHIFFRES CLÉS



1 791

examens de prévention
en santé



1 321

personnes en
situation de précarité

Précarité définie :
selon l'article 2 (cf p 19)
(Arrêté du 20 juillet 1992)
pour les moins de 16 ans

selon le score « EPICES »* (cf p 18)
pour les personnes de 16 ans et plus.



272

examens de prévention en
santé délocalisés
(Rethel, Sedan, Revin, Vouziers)



CHAPITRE 1

Présentation du territoire d'intervention du CES et des caractéristiques de la population.

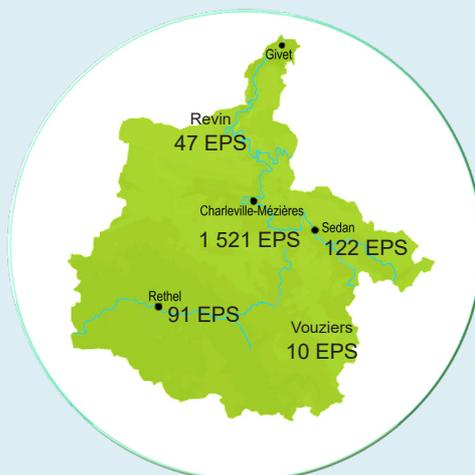


Le département des Ardennes :

- Compte 35 532 bénéficiaires de la CSS (au 31/12/2022)
- Compte 4 550 bénéficiaires du RSA (au 30/06/2022)
- Présente un taux de chômage de 9,3% (au 30/09/2022)

1. Représentation simplifiée du territoire sur lequel le Centre d'Examens de Santé intervient

Le CES couvre les besoins de l'ensemble du département (Charleville, Rethel, Vouziers, Sedan, Revin).



2. Description du bassin de recrutement

Le territoire d'intervention du CES couvre le département des Ardennes pour les assurés du régime général.

DÉPARTEMENT D'INTERVENTION

Ardennes (données au 31/12/2022)

Nombre de jeunes (< 19 ans)	60 733
Nombre de personnes âgées (> =60 ans)	80 678
Nombre de bénéficiaires de la CSS	35 532
Nombre de bénéficiaires du RSA	4 550
La répartition par âge (5)	0-19 ans 22,9 % de la population
	20-59 ans 46,7 % de la population
	60 ans et + 30,4 % de la population



CHAPITRE 2

Présentation générale du Centre d'Examens de Santé



Le CES de Charleville-Mézières c'est :

- 9 agents dont 4 administratifs et 5 professionnels de santé,
- 1 site principal (Charleville-Mézières),
- 3 sites décentralisés (Rethel, Sedan, Revin),

1. Informations générales

Le Centre d'Examens de Santé de la CPAM des Ardennes est un centre en gestion directe. Il réalise les Examens de Prévention en Santé (EPS) pour les assurés Ardennais.

Les bilans sont réalisés du lundi au vendredi à Charleville-Mézières ; une fois par mois sur les sites de Rethel, deux fois par mois sur le site de Sedan et une fois tous les deux mois sur le site Revin.

Une journée de bilans a également été organisée à Vouziers avec la collaboration du FJEP La Passerelle.

Centre de lecture Hémocult : NON

Laboratoire de biologie intégré au CES : NON

Laboratoire de biologie médicale
Bio Ard'aisne
7 rue Dubois Crancé
08000 Charleville-Mézières

Institut Inter Régional de la Santé
Interprétation des frottis
Laboratoire CERBA
95066 Cergy Pontoise Cédex 9

INFORMATIONS

	Adresse complète	N° de téléphone	Horaires
CES de Charleville-Mézières	CES de Charleville-Mézières 2, rue de la Fonderie 08000 Charleville-Mézières	03.10.43.90.54	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00 Du lundi au vendredi
Site décentralisé de Rethel	Ardennes Santé Travail Rue Pierre Latécoère 08300 Rethel	03.10.43.90.54	8h00 à 17h00 Une fois par mois
Site décentralisé de Revin	Espace Rocheteau 46 Avenue Jean-Baptiste CLEMENT 08500 REVIN	03.40.43.90.54	8h00 à 17h00 tous les deux mois
Site décentralisé de Sedan	29, boulevard Chanzy 08200 Sedan (dans les locaux de l'association Addictions France)	03.10.43.90.54	8h00 à 17h00 Deux fois par mois

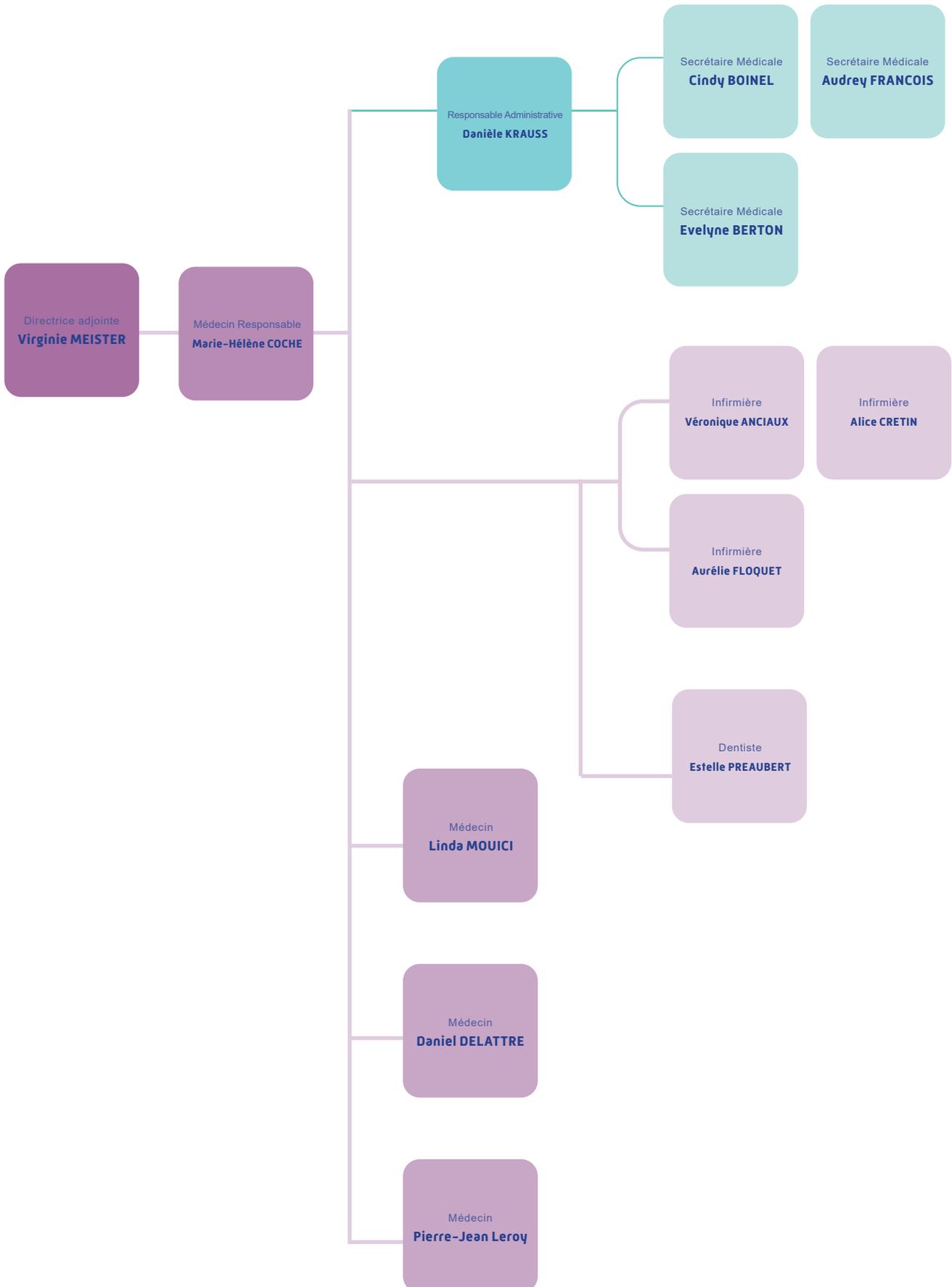
2. Ressources Humaines employées

		Année 2021	Année 2022
Effectifs réels en Equivalent Temps Pleins (ETP)	Effectifs réels en ETP	8,62	8,05
	Employés et cadres	4	3,5
	Auxiliaires Médicaux	2,34	0,3
	Practiciens	2,28	2,25

Départ d'un médecin (0,25 ETP) en avril 2022
Arrivée d'une dentiste (0,50 ETP) en juillet 2022



ORGANIGRAMME DU CES 1 JANVIER 2022





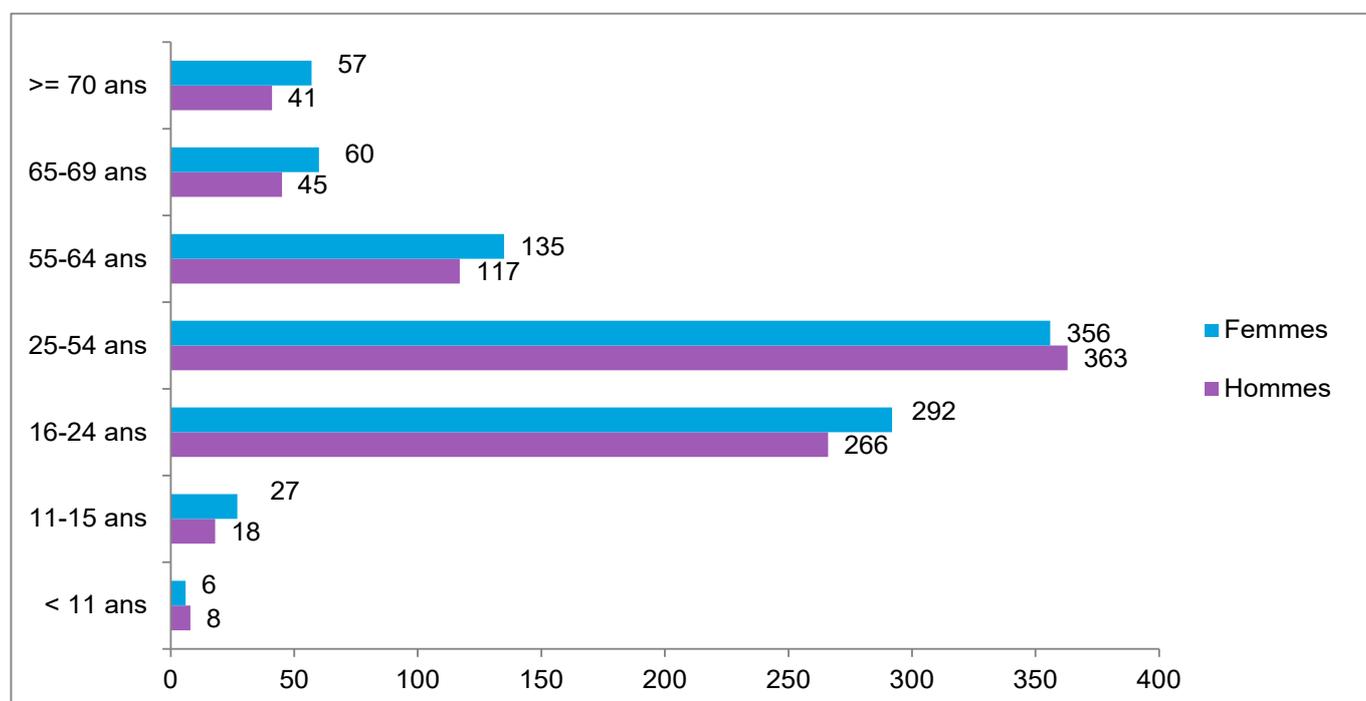
CHAPITRE 3

Présentation générale de la population reçue

1. Répartition par sexe et par âge de la population reçue en 2022

Globalement, la tranche d'âge la plus représentative reste les 25 – 54 ans, aussi bien chez les hommes que chez les femmes, ainsi que celle des 16-24 ans.

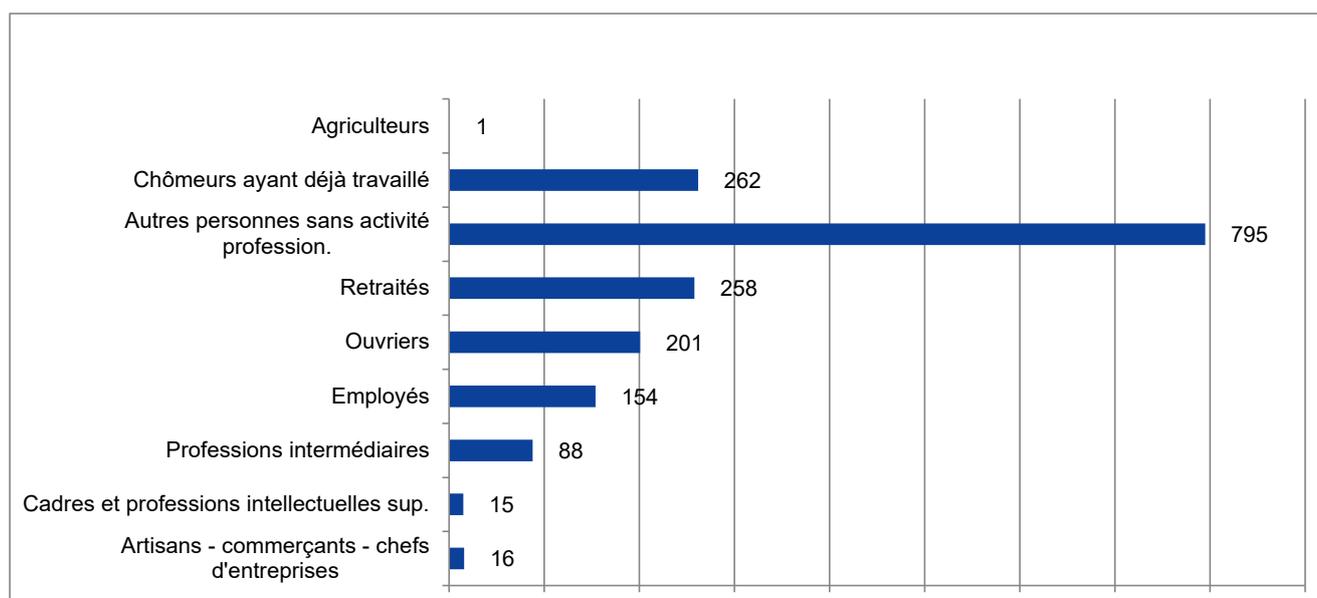
Sexe	< 11 ans	11 - 15 ans	16 - 24 ans	25 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 69 ans	> = 70 ans	Total	%
Hommes	8	18	266	363	117	45	41	858	47,91%
Femmes	6	27	292	356	135	60	57	933	52,09%
Total	14	45	558	719	252	105	98	1791	/
Total	0,78%	2,51%	31,16%	40,15%	14,07%	5,86%	5,47%	/	100,00%

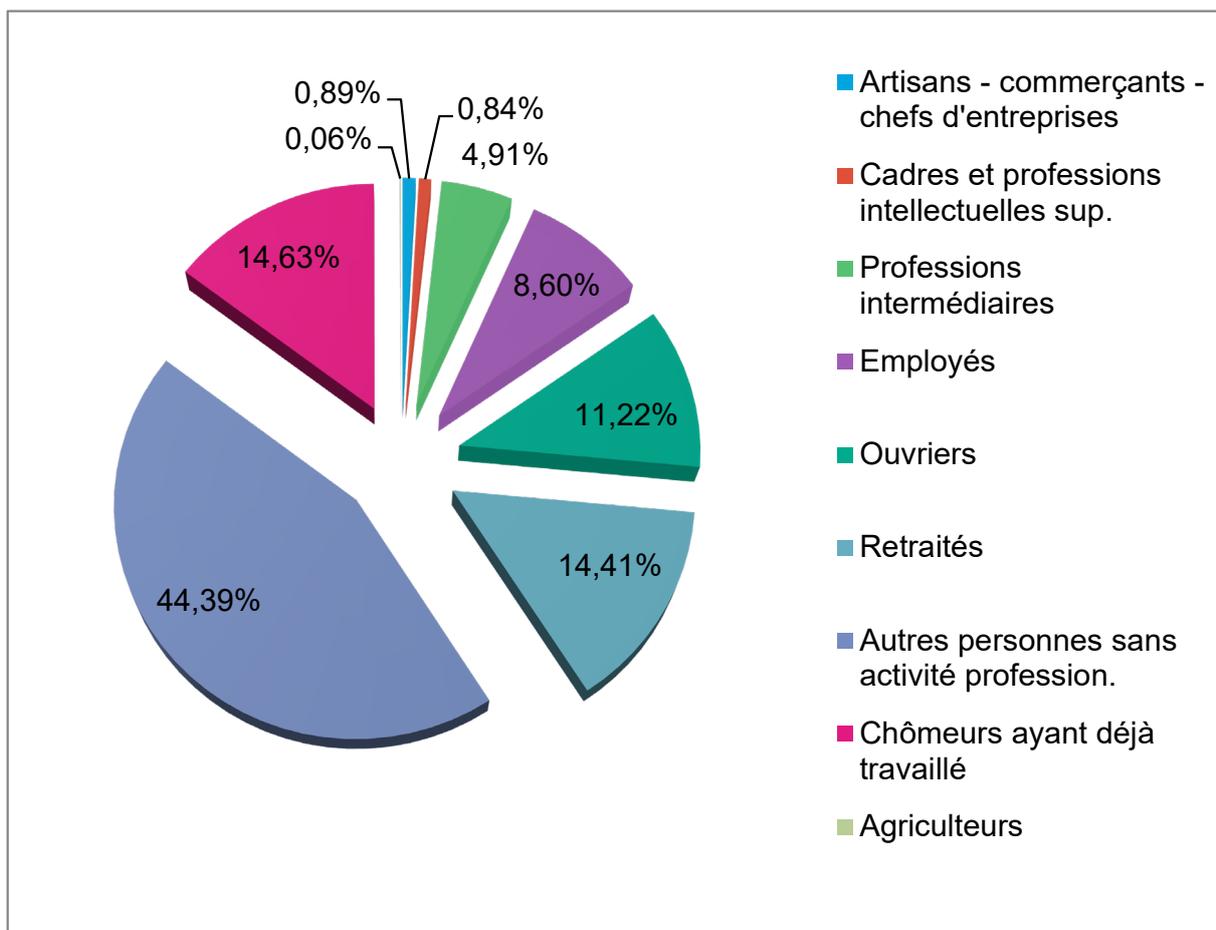


2. Répartition par professions et catégories socio-professionnelles (CSP) de la population reçue en 2022

Ce sont les personnes sans activité professionnelle qui viennent le plus en bilan de santé, comme les retraités, les chômeurs, mères de famille, les jeunes.

	Année 2021	Année 2022	% population totale
Artisans - commerçants - chefs d'entreprises	92	16	0,89%
Cadres et professions intellectuelles sup.	35	15	0,84%
Professions intermédiaires	62	88	4,91%
Employés	140	154	8,60%
Ouvriers	106	201	11,22%
Retraités	177	258	14,41%
Autres personnes sans activité professionnelle	847	795	44,39%
Chômeurs ayant déjà travaillé	193	262	14,63%
Agriculteurs	-	1	0,06%





3. Répartition par CPAM et par département de la population reçue en 2022

	Nombre d'assurés sociaux (Source CNAM 2018)	Nombre d'assurés vus au CES	% / population de la CPAM
CPAM des Ardennes	237 289	1 791	0,75



CHAPITRE 4

L'activité selon les orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion
[COG : 2018-2022]



Le CES des Ardennes c'est aussi :

- 73,76 % de public précaire reçu (selon l'article 2 et le score Epices)
- de l'information individualisée sur le parcours de soins coordonnés
- de l'orientation individualisée vers les services de la CPAM pour l'accès aux droits
- de l'orientation vers la MisAS pour les personnes en renoncement aux soins



1. Une attention particulière pour garantir à tous les assurés un accès réel aux droits et aux soins

Les assurés cibles sont les suivants :

- Les assurés ne s'inscrivant pas dans les dispositifs organisés de suivi, de dépistages ou de vaccinations qui leurs sont offerts.
- Les assurés qui, au regard des catégories définies en 1992 (article 2 de l'arrêté du 20 juillet 1992 et en 2002), ou en raison de leur éloignement actuel du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblés.
- Les assurés éloignés du système de santé.



1.1 Caractéristiques des populations accueillies

1.1.1 EPICES

Définitions des populations prioritairement invitées par le Centre d'Examens de Santé

Précaires « EPICES » : personnes en situation de précarité selon le score EPICES.

EPICES (Evaluation de la Précarité et des Inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé) est un indicateur individuel de précarité qui prend en compte le caractère multidimensionnel

Ce score EPICES repose sur les 11 questions suivantes :

- 1- Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur) ?
- 2- Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?
- 3- Vivez-vous en couple ?
- 4- Etes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété) ?
- 5- Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?

6- Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?

7- Etes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois ?

8- Etes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?

9- Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?

10- En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoins ?

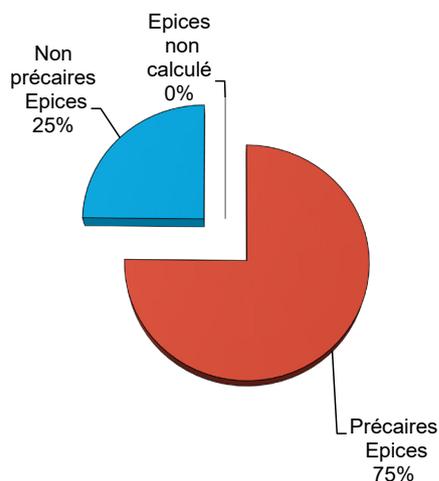
11- En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?

La réponse à chaque question est affectée d'un coefficient, la somme des 11 réponses donne le score EPICES.

Le score est supérieur ou égal à 30, alors la personne est considérée comme précaire selon EPICES. Pour en savoir plus sur ce score et son utilisation : Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V, Dupré C et al. Le score Epices : un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. BEH 14 : 93-96,2006.

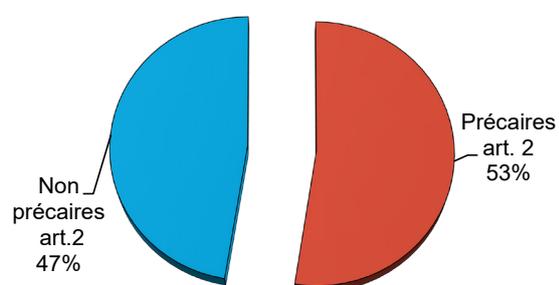
	Précaires Epices	Non précaires Epices	Epices non calculés*	Total
Effectifs	1 302	430	0	1732
%	75,17%	24,83%	0%	100%

*Enfants de moins de 16 ans pour qui le score Epices n'est pas calculé.



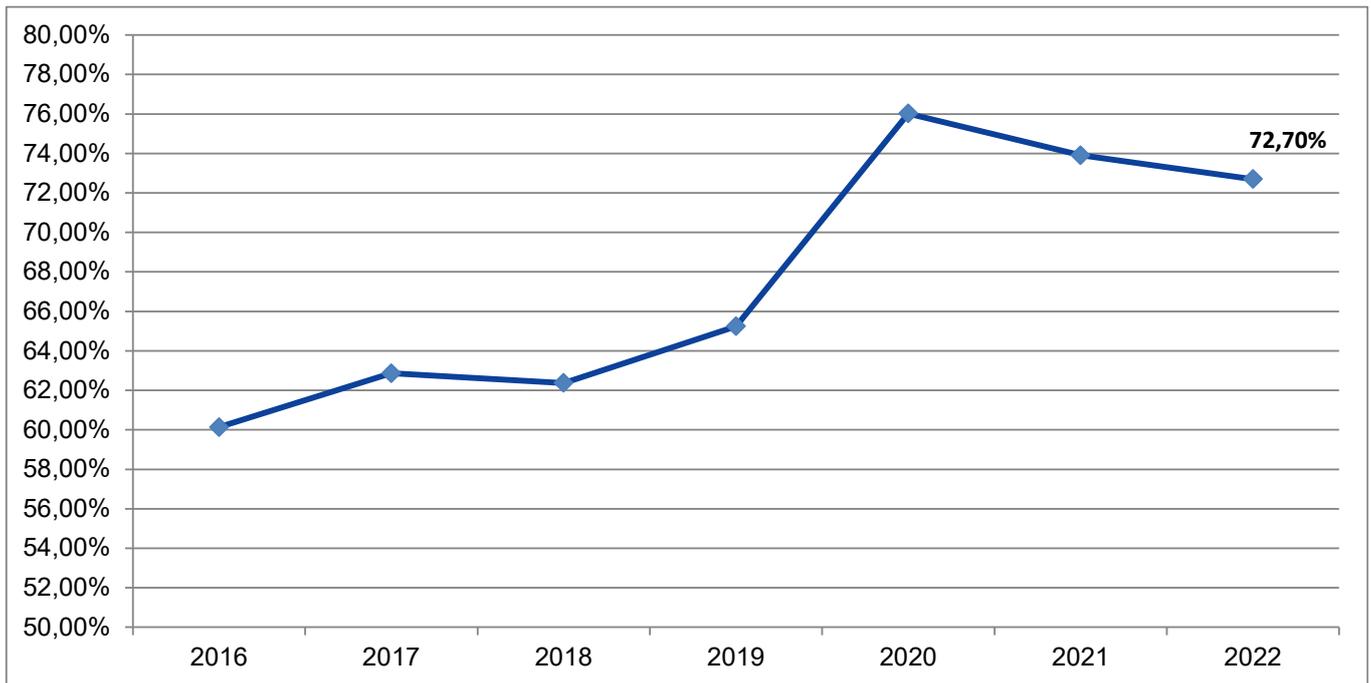
1.1.2 Répartition de la population accueillie au regard de l'article 2

	Précaires art.2	Non précaires art. 2	Total
Effectifs	31	28	59
%	52,54%	47,46%	100%



1.2 Evolution sur 7 ans de la population précaire

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'EPS	3 346	3 315	3 479	3 470	1 251	1 652	1 791
Effectifs population précaire selon EPICES	2 012	2 084	2 170	2 264	951	1 221	1 302
% population précaire selon EPICES	60,13%	62,87%	62,37%	65,24%	76,02%	73,91%	72,70%



1.3 Répartition de la population reçue en fonction du mode de recrutement

Dans un souci d'efficacité, le CES de Charleville-Mézières a créé un important réseau de partenaires afin d'assurer un ciblage plus efficace des populations éloignées du système de santé.

	Centre de formation	Centre sociaux	Structure d'hébergement social	Service social CARSAT	Agence Retraite CARSAT	CCAS	Missions Locales	Associations caritatives	CPAM*	Autres	Total
Effectifs	30	81	18	2	2	1	362	19	288	131	934
%	3,21%	8,67%	1,93%	0,21%	0,21%	0,11%	38,76%	2,03%	30,84%	14,03%	100%

*OSR - Décompte maladie - SMS/Mail - Facebook

	Population recrutée via un partenaire	Population recrutée via les requêtes	Site internet	Absence de code partenaires	Total
Effectifs	934	184	129	544	1 791
%	52,15%	10,27%	7,20%	30,37%	100%



Ces partenariats sont détaillés dans la partie « poursuivre la promotion de l'offre de service des CES. » (voir page 22)

1.4 Actions mises en œuvre au cours de l'année écoulée visant à améliorer le recrutement des populations éloignées du système de santé

1.4.1 Bilans externalisés dans les zones géographiques isolées

Le CES des Ardennes a conduit son action sur 4 sites extérieurs, proposant ainsi des bilans de santé aux personnes les plus éloignées géographiquement.

Afin de renforcer l'offre auprès des publics isolés, les acteurs sociaux se mobilisent pour le recrutement de ces personnes.

En 2022, 270 bilans de santé ont ainsi été réalisés au plus près des populations, soit 15% du nombre total d'EPS.

	Rethel	Sedan/Bazeilles	Revin	Vouziers	Total
Nombre d'assurés	91	122	47	10	270
Nombre de personnes en situation de précarité	70	108	33	10	221
% de personnes en situation de précarité	76,92%	88,52%	70,21%	100%	81,85%



1.4.2 Poursuivre la promotion de l'offre de service des CES, notamment auprès des partenaires accueillant des personnes éloignées du système de santé

Afin de renforcer l'efficacité du ciblage des populations éloignées du système de santé, la collaboration avec les structures, institutionnelles ou associatives, qui s'occupent et accompagnent ces publics est indispensable.

Pour se faire, des partenariats ont été conclus dans le cadre ou non de convention.

Partenariats conventionnés	Partenariats non conventionnés
<ul style="list-style-type: none">- 4 Missions Locales du département- Service Retraite de la CARSAT- 2 CCAS du département- Service de Santé au Travail 08- Conseil Départemental- Centre de Service National- Campus	<ul style="list-style-type: none">- Centres de formation du département- Centre Sociaux du département- Structures Chantier Insertion- Structures d'hébergement social- CADA- PJJ- Associations caritatives (Restos du coeur - Epiceries solidaires - Secours populaire)- Structures d'accompagnement pour l'insertion (API - DEST'1 - ...)



Les modes de communication et les procédures de fonctionnement sont adaptés aux besoins et à l'organisation de chaque partenaire.

Depuis la crise sanitaire, nous organisons de moins en moins de réunion d'information sur la santé et l'examen de prévention en santé, nos partenaires habituels étant tout à fait en capacité de sensibiliser leur public.

En 2022, seules deux interventions ont eu lieu, une sur la présentation de l'EPS et une autre sur l'accès aux droits et aux soins ; les deux auprès de jeunes 16-25 ans.

En revanche, nous participons à tous les forums santé organisés par nos partenaires où un stand permet de sensibiliser les publics sur l'EPS.

Il est à noter que les agents de la CPAM œuvrent également à la promotion du bilan de santé, avec les offres sur rebond, les parcours attentionnés, le service PRADO et la MisAS.



1.4.3 Modalités de recrutement des publics par le Centre d'Examens de Santé

En 2022, le CES, toujours soucieux d'optimiser ses coûts d'affranchissement a ciblé prioritairement :

- Les jeunes retraités ;
- Les bénéficiaires d'IJ faibles
- Les nouveaux demandeurs d'emplois ;
- Les bénéficiaires de la CSS
- Les nouveaux immatriculés ;
- Les personnes ayant reçu un refus C2S

21 626 invitations ont été envoyées à ces publics en 2022, via les applications CLOE et OSMOSE ;
184 bilans réalisés (soit un taux de retour assez fiable de 0,85%).

Nous avons bénéficié de janvier à novembre 2022, d'une campagne OSMOSE, sur mesure réalisée par le service marketing de la CPAM, à destination d'environ 9 900 assurés sociaux.

De plus, une campagne d'appels sortants (octobre et novembre 2022) a également été réalisée pour le CES par les CDD de la PFCT encore en place en 2022.

Près de 5 500 appels :

- 330 RDV donnés (soit 6 %)
- 475 personnes intéressées (soit 8,64 %)

Afin de garantir à tous les assurés un accès réel aux droits et aux soins, le CES contribue au Plan Local d'Accompagnement du Non-recours, des Incompréhensions et des Ruptures (PLANIR) de la CPAM des Ardennes, par :

- La détection d'un droit potentiel à la Complémentaire Santé Solidaire lors de l'accueil des consultants au Centre d'Examens de Santé ;
- La mise en place du Parcours Santé Jeunes pour les jeunes des Missions Locales, dans le cadre de la LR-DDO-131/2013 « offre de service dédiée à la première affiliation ».
- L'accueil en bilan de santé des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental.

Le CES contribue à la détection des personnes en renoncement aux soins afin de les orienter vers la Mission Accompagnement Santé (MisAS) de la Caisse Primaire.

En 2022, 78 orientations ont été réalisées.



1.5 Le CES, promoteur d'une offre de service aux assurés

La stratégie Nationale de Santé fait de la prévention sa priorité en articulant les actions sur les déterminants sociaux, environnementaux, comportementaux et les pratiques cliniques préventives.

L'Assurance Maladie contribue ainsi à la mise en œuvre des politiques concourant à la déclinaison de ces priorités définies par les pouvoirs publics.

L'Examen de Prévention en Santé se positionne comme « porte d'entrée » dans le système de soins pour les personnes qui en sont les plus éloignées. A cet examen s'ajoutent des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement : accès aux soins, promotion des dispositifs de prévention et d'accompagnement.



Dans la continuité du repérage des assurés en situation de non-recours, d'incompréhension et de rupture, le CES assure un service performant et une relation de qualité avec les usagers. Le bénéficiaire de l'Examen de Prévention en Santé peut aussi être accompagné tout au long du parcours de soins.

Cette offre se traduit par :

- le repérage de la situation de l'assuré au regard de ses droits éventuels à la Complémentaire Santé Solidaire ;
- la présentation des divers dispositifs d'ouverture de droits (droits de base, AME), d'accès à une complémentaire santé (C2S) avec remise de formulaires ;

- le rappel de l'importance d'avoir une carte vitale régulièrement mise à jour (orientation de l'assuré si besoin vers l'accueil de la CPAM pour la mise à jour des droits) ;
- la vérification de la déclaration du médecin traitant (avec remise de formulaire si besoin) y compris a posteriori de l'examen de santé ;
- la promotion des comptes Ameli ;
- l'orientation éventuelle de la personne vers l'accueil de la CPAM des Ardennes ou le service social de la CARSAT si la nature des difficultés rencontrées le justifie ;
- l'orientation vers la MisAS.

	Nombre de bénéficiaires	Temps consacré par l'équipe du CES
Déclaration de médecin traitant (avec remise de formulaire et présentation du parcours de soins)	179	8h30
C2S (avec remise de formulaire et information sur les droits et/ou le panier de soins)	72	
Séances d'informations collectives	16	6h00



2. Le CES, promoteur d'une offre de service au Médecin traitant

Dans le cadre de l'offre de service au médecin traitant, le CES des Ardennes a proposé, jusqu'en 2021, une offre d'éducation thérapeutique du patient diabétique de type II bénéficiant d'un EPS ou adressé directement par son médecin traitant. Le départ du médecin pilote du programme en 2021, non remplacé jusqu'à lors, nous a contraint à demander une suspension provisoire du programme à la CNAM.



Comme les autres années, le CES, en partenariat avec le réseau CaréDiab, organise la venue du rétinographe sur Charleville-Mézières et Sedan à raison d'une fois par trimestre sur chaque site.

Ceci permet aux assurés diabétiques d'avoir un suivi ophtalmologique dans une région qui souffre de cette pénurie professionnelle. Malheureusement, toujours tenu par la situation sanitaire et le manque de patient, seules quatre permanences ont été maintenues pour accueillir en tout une vingtaine de patients diabétiques.

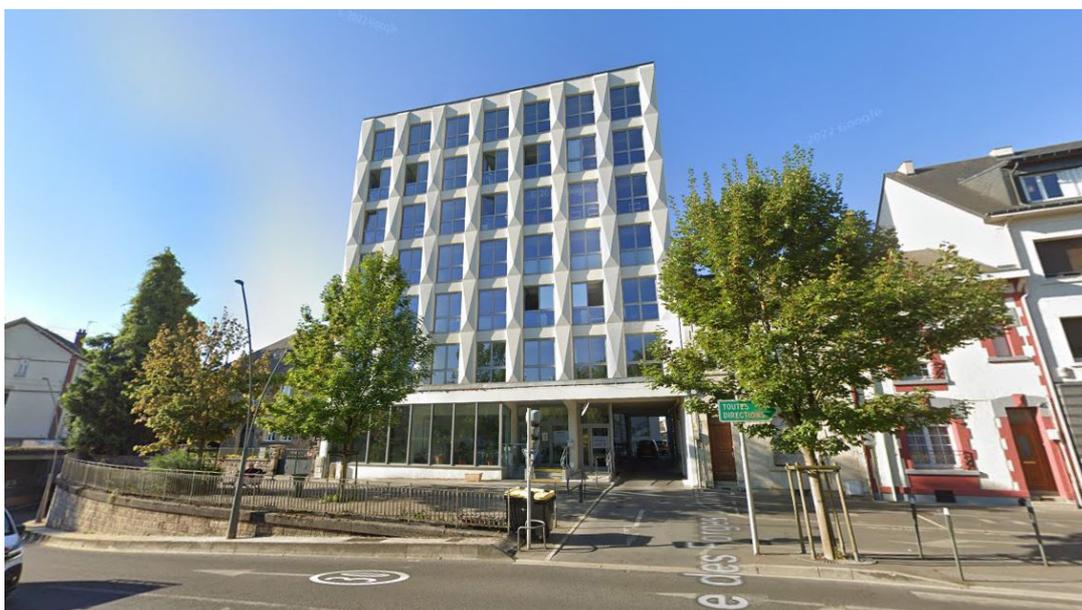
En 2022, en raison de l'arrêt maladie longue durée d'une infirmière, aucune séance collective d'éducation en santé n'a été programmée, celle-ci ayant plutôt été réalisée en individuel lors des EPS, notamment auprès des jeunes.

3. Le développement de l'efficience

3.1 Démarches qualité engagées

Dans le cadre de la démarche qualité engagée depuis déjà pas mal d'années, l'ensemble du personnel du CES est en perpétuel recherche d'amélioration de son efficience tant au niveau de l'accueil des consultants, des examens réalisés que de l'éducation et conseils en santé donnés.

L'emménagement dans des nouveaux locaux en septembre 2022 a également permis d'améliorer l'accueil et le circuit des consultants.



3.2 Formation du personnel

En 2022, les formations suivantes ont été suivies :

Organisme	Type formation	Intitulé formation	Dates	Nbr participants
CPAM		SST	Mai 2022	1
		Habilitations électriques	Mai 2022	2
CNAM	FUN MOOC	Asthme de l'adulte	Mars - Mai 2022	4
Cétaf	Présentiel	Réaliser et interpréter une spirométrie	Mars 2022	2
	Elearning + présentiel	Interpréter un ECG	Octobre - Novembre 2022	1
	Elearning + classe virtuelle	Le diabète de type 2 : connaissances de base	Mai - Juin 2022	2
	Elearning + classe virtuelle	Hypertension	Novembre - Décembre 2022	2
	Web flash	Pieds des patients diabétiques	Octobre 2022	2
	Web flash	Dépister les troubles de l'audition	Décembre 2022	1



CHAPITRE 5

Les principaux dépistages réalisés au cours de l'année 2022 et les orientations

1. Quelques données de santé issues des résultats de l'Examen de Prévention en Santé

Les données collectées lors de l'Examen de Prévention en Santé permettent aux médecins du CES d'optimiser la prise en charge et le suivi des consultants reçus.

Le contact direct avec le médecin traitant est privilégié lorsqu'un risque de pathologie est détecté ou en cas d'urgence.

Dépistages réalisés

	Défaut de vaccination	Hypertension	Diabète	Atteinte bucco-dentaire	Frottis HPV positif	IST positives		
						Chlamydia	Trichomonas	HIV
Nbr	451	11	16	125	5	3	1	1
%	25,18%	0,61%	0,89%	6,98%	0,28%	0,17%	0,06%	0,06%



2. Les dépistages organisés

Un travail important de sensibilisation aux dépistages organisés des cancers est réalisé par le CES.

Grâce à une étroite collaboration avec le Centre régional de Coordination de Dépistage des Cancers Grand-Est (CRCDC-GE site des Ardennes), les personnes éligibles aux dépistages des cancers (sein – colorectal – col de l'utérus) et n'ayant pas réalisé les examens sont réintégrées dans le circuit.

Une demande de vérification de l'éligibilité des personnes est demandée au CRCDC qui adresse

> au patient soit :

- Le courrier de prise en charge pour la mammographie
- Les étiquettes pour le test hémocult (remis par les médecins du CES si l'assuré n'a pas de médecin traitant ou s'il ne le consulte que très rarement)

> au CES : la prise en charge pour le dépistage du cancer du col de l'utérus qui est jointe au prélèvement cervico-vaginal réalisé lors de l'EPS.

Sensibilisation dépistages organisés

Motifs d'alerte	Nombre d'incitations à l'inclusion dans le dépistage organisé	Nombre de retours éventuels de la structure de gestion	% de réalisation
Absence de mammographie de dépistage / cancer du sein	43	19	44,19%
Cancer colorectal	108	38	35,19%
Col de l'utérus	120	94	78,33%

Une attention particulière a été donnée aux femmes afin que les frottis cervico-vaginaux soient pratiqués directement au CES de façon à éviter «les pertues de vue». Ainsi 94 frottis ont été réalisés en 2022.

En ce qui concerne le dépistage du cancer colorectal, le médecin distribue le kit avec démonstration à l'appui. C'est ainsi que 38 personnes ont réalisé leur test, ce qui représente 35,19% des publics sensibilisés.

En ce qui concerne le dépistage du cancer du sein, 19 personnes ont réalisé leur mammographie de par la sensibilisation des médecins du CES à réaliser cet examen. Soit 44,19% des personnes sensibilisées.

3. Orientation des consultants vers le système de santé

Dans le cadre de l'orientation des consultants, il est proposé aux personnes qui en ont besoin, un temps d'écoute avec EPICURE (Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion) Cette équipe intervient à périodicité régulière au sein du CES.
En 2022, elle a pu rencontrer 192 personnes.

De la même manière, le CAARUD/SOS hépatites et Eradication VHC interviennent également au CES afin de rencontrer des jeunes, bénéficiant de l'EPS, afin de leur proposer une sensibilisation IST et la réalisation d'un dépistage hépatique par TROD.
En 2022 : 74 personnes ont été sensibilisées.

3.1 Le suivi des orientations

Le suivi des orientations, tel que défini dans la Lettre Réseau LR-DDGOS-83/2020, a véritablement été mis en place en janvier 2021 avec une organisation propre au CES de Charleville-Mézières.

En 2022, la mise en place de l'application HORIZON a permis de simplifier et d'automatiser la gestion des suivis des orientations.

Le suivi des orientations permet d'accompagner et soutenir la motivation du consultant dans la réalisation de la prise en charge ou de l'action convenu avec lui au cours de l'EPS.
Le niveau d'accompagnement est adapté à la situation globale du consultant.

3.2 La gestion des urgences

Les urgences médicales concernent les situations médicales où le professionnel de santé du CES doit interrompre l'entretien ou la consultation pour organiser une prise en charge immédiate du consultant en raison d'un risque vital.

En 2022, nous n'avons pas rencontré de situation d'urgence.

3.3 Les cas graves ou préoccupants

Les événements médicaux graves ou préoccupants correspondent aux situations où le médecin du CES est amené à contacter le médecin traitant pour s'assurer avec lui de la prise en charge du consultants en accord avec ce dernier.

En 2022, 39 cas graves ou préoccupants ont nécessité une intervention du médecin du CES.

Orientation des consultants

	Suivi socle des orientations	Situation d'urgence	Cas graves ou préoccupants
Nbr	224	0	39
%	12,51%	0%	2,18%



CONCLUSION ET PERSPECTIVES



Conclusion

Depuis 2020, la crise sanitaire, le manque de professionnels de santé au sein de l'équipe, le désintérêt des consultants à honorer leur rendez-vous et pour finir l'annonce du départ de notre médecin responsable, ont quelque peu ébranlé l'activité du CES. Mais c'est sans compter sur une équipe soudée et motivée que nous avons pu surmonter tout cela.

L'emménagement dans de nouveaux locaux en septembre 2022 a également permis de booster l'équipe, d'autant qu'il permet de consolider les liens vis-à-vis de la médecine de ville ainsi que de la psychiatrie et de nous rapprocher du siège de la CPAM. La proximité de la gare SNCF améliore également la facilité d'accès pour nos publics.

Malheureusement, le constat de 2021 reste inchangé en 2022 concernant les publics accueillis. Nous sommes de plus en plus confrontés à des assurés qui s'éloignent du système de santé. Aussi, nos missions prennent tous leurs sens mais les cas lourds deviennent plus importants. Nous rencontrons des patients sans médecin traitant, qui ne consultent pas depuis des années et chez qui nous dépistons des maladies chroniques telles que le diabète ou l'hypertension artérielle, avec déjà des complications.

Selon une étude de la DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) parue en juillet 2021, les personnes pauvres en condition de vie ont trois fois plus de risque de renoncer à des soins que les autres. En outre, dans des zones très sous dotées en médecins généralistes, leur risque est huit fois supérieur à celui du reste de la population. Être couvert par une complémentaire santé préserve du renoncement aux soins. En particulier, les bénéficiaires de la C2S renoncent cinq fois moins que les personnes sans complémentaire santé.

Dans les Ardennes, la situation s'aggrave de plus en plus quant à la pénurie de médecins traitants, d'où un accès aux soins plus difficile.



Perspectives du CES

Deux gros chantiers prévus pour le premier semestre 2023 :

- l'arrivée de SAGES 2 avec les formations de l'ensemble de l'équipe et la bascule en avril 2023 ;
- le projet de service en lien avec les directives de la nouvelle COG.



ANNEXES

Données budgétaires - Exercice 2022

Le CES de Charleville-Mézières est en gestion directe, sans antenne et sans laboratoire intégré.

En 2022, l'activité du CES a augmenté par rapport à l'année 2021 encore impactée par la crise sanitaire, mais sans retrouver les objectifs définis initialement par la COG.

De ce fait, 1791 EPS ont été réalisés pour un coût unitaire de 262,00 €.

Un seul EPS a été refacturé à la caisse de Prévoyance SNCF.

DOTATION PEIS (CNAM)

	2021	2022
DOTATION DE FONCTIONNEMENT		
ALLOUÉE	833 000,00 €	782 000,00 €
EXECUTÉE	716 772,82 €	776 537,85 €
dont dépenses non reconductibles	0,00 €	0,00 €
DOTATION D'INVESTISSEMENT		
ALLOUÉE	0,00 €	308 169,00 €
EXECUTÉE	0,00 €	308 080,19 €
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		
APPROUVÉ	849 771,95 €	804 438,19 €
EXECUTÉ dont dépenses non reconductibles	716 772,82 €	716 537,85 €
NOMBRE D'EPS REALISÉS	1 652	1 791
Coût moyen d'un EPS	250,00 €	262,00 €

Centre d'Examens de Santé
44 Place de la Gare, 1er étage,
08000 Charleville-Mézières

Numéro de téléphone : 03.10.43.90.54
Site internet : www.bilandesante08.fr

Réalisation : service communication juin 2023



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
Ardennes